

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

TAXE
D'APPRENTISSAGE
2020

Soutenez nos actions
EDUCATION



EMPLOI
DÉCOUVERTE
INCLUSION
ACCOMPAGNEMENT **FORMATION**
PÉDAGOGIE **CULTURE**
EDUCATION PARRAINAGE
INTÉRÊT GÉNÉRAL **ÉLÈVES** **CITOYENNETÉ**
DÉCOUVERTE **TRANSMISSION** SENSIBILISATION
MIXITÉ **ENGAGEMENT** **DIVERSITÉ**
ÉCHANGES ACCOMPAGNEMENT **IMMERSION** INNOVATION SOCIALE
COHÉSION SOCIALE **ORIENTATION** **OUVERTURE** **RÉUSSITE**
OUVERTURE **CLUBS** ENTREPRISES **ÉGALITÉ**
FONDATION **DIVERSITÉ** **MÉTIERS** **MOBILITÉ** **ÉLÈVES**



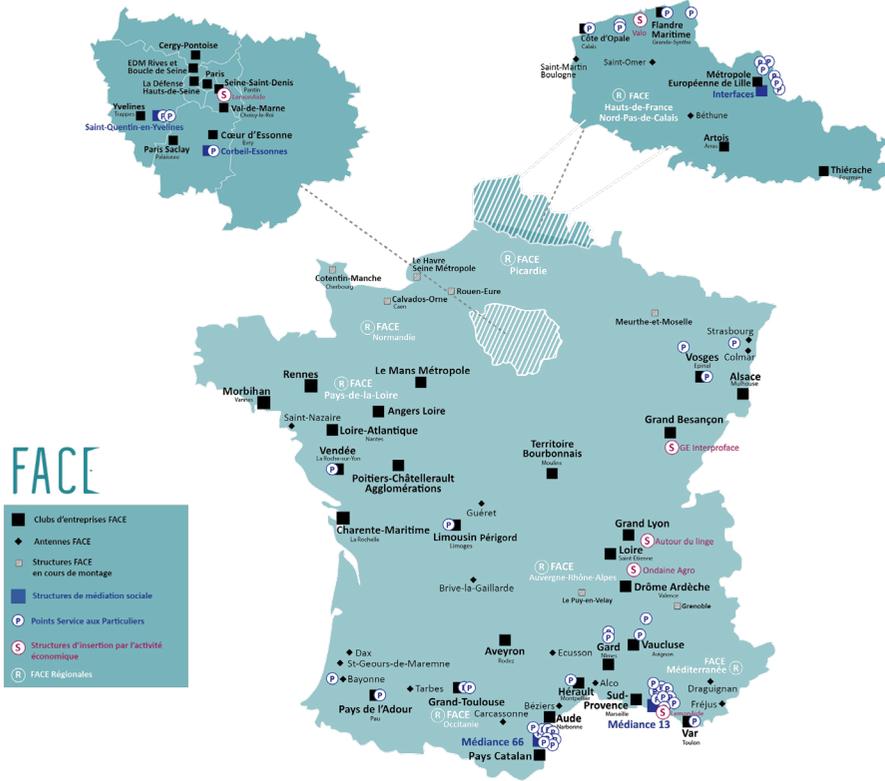
Laurence Drake
Déléguée générale de la Fondation FACE

“ La Fondation Agir Contre l'Exclusion agit au service de toutes celles et tous ceux qui s'engagent contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté, dès l'école !

Les exclusions se construisent dès le plus jeune âge : inégalités sociales, discriminations territoriales, orientation sexuée... Il faut agir tôt pour garantir les mêmes chances à toutes et à tous, partout. L'Entreprise, à travers ses collaborateurs, peut avoir un impact très concret sur les jeunes de son territoire. En agissant ensemble, les entreprises peuvent démultiplier cet impact !

L'année dernière, ce sont ainsi plus de 64 000 jeunes qui ont été accompagnés par des collaborateurs et collaboratrices des 6 000 entreprises engagées auprès de FACE, à travers des grands programmes nationaux mais aussi des actions locales, conduites au plus près des territoires. Découverte des métiers, mentorat, sensibilisation à l'égalité professionnelle, goût de l'entrepreneuriat, accès à l'enseignement supérieur... ce sont autant d'actions très concrètes par lesquelles nous œuvrons au quotidien à la réussite de tous.

Cette année encore, votre confiance renouvelée, votre soutien et votre engagement, nous permettront d'aller plus loin dans la lutte contre les inégalités dès l'école.



CARTE DES IMPLANTATIONS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

FACE est également présente dans les DROM-COM (Guadeloupe, Martinique, Polynésie française) et à l'international en Belgique, au Maroc et en Tunisie.

ENGAGEZ-VOUS ET FAITES DÉCOUVRIR VOS MÉTIERS POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA MIXITÉ PROFESSIONNELLE

NOS GRANDS PROJETS EDUCATION



TEKNIK : DÉCOUVREZ LES METIERS DE L'INDUSTRIE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ ! #REFAITESLEMONDE

TEKNIK est un des premiers programmes éducatifs d'envergure conçu pour changer le regard des collégiens et des lycéens sur les métiers industriels et techniques. Grâce aux interactions directes avec des professionnels d'entreprise, les élèves de la 4^{ème} à la 1^{ère} touchent du doigt différents secteurs de l'industrie : énergie, aéronautique, médicament... Pour la rentrée 2019, TEKNIK devient FABRIK 21 en s'ouvrant à de nouvelles filières : activités bancaires, services à la personne, communication... Sur l'année scolaire 2018-2019, 38 600 élèves ont été sensibilisés sur 17 académies.



DES STAGES DE QUALITÉ POUR TOUS, PARTOUT ! #MONSTAGEDE3EME

En classe de 3^{ème}, la « séquence d'observation en milieu professionnel » constitue une première étape clé dans la construction d'un projet d'orientation. FACE accompagne les élèves et les entreprises pour les accueillir au mieux et garantir l'impact positif de cette première immersion professionnelle. FACE accorde une attention particulière aux élèves de 3^{ème} des quartiers prioritaires grâce à la mobilisation des entreprises engagées dans le PaQte.



WI-FILLES : LE DIGITAL À 360° POUR DE FUTURES AMBASSADRICES DU NUMÉRIQUE #BECAUSEGIRLSCAN

Wi-Filles, c'est faire découvrir les métiers du numérique et familiariser les jeunes filles à toutes les facettes du digital. En développant leur autonomie et leur pouvoir d'agir, nous facilitons leur entrée dans le monde professionnel en luttant contre l'orientation sexuée. En 2018-2019, 68 jeunes filles ont intégré des promotions Wi-Filles et, au total, 1 500 élèves ont été sensibilisés au numérique et à la mixité des métiers sur 13 territoires dans toute la France.

100 000 ÉLÈVES

16 FILIÈRES INDUSTRIELLES

3 000 COLLABORATEURS
D'ENTREPRISES

15 000 OFFRES DE STAGES

6 000 ÉLÈVES DONT 2 000
ÉLÈVES DE REP+

30 GRANDS GROUPES

1 500 ÉLÈVES

30 ACTIONS DE DÉCOUVERTE
MÉTIERS

500 COLLABORATEURS

90%

DES COLLABORATEURS
ONT RENOUVÉLÉ LEUR
ENGAGEMENT.



“ LA QUESTION DE L'ORIENTATION EST UNE RÉELLE SOURCE D'ANGOISSE POUR LES ÉLÈVES. MA PARTICIPATION CONTRIBUE À L'ÉPANOUISSEMENT DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION ET AUSSI, D'UNE CERTAINE MANIÈRE, À RENDRE CE QUE L'ON M'A DONNÉ LORSQUE J'AI CRÉÉ MON ENTREPRISE.

CHEF D'ENTREPRISE
ENGAGÉ AVEC FACE

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 ?

La taxe d'apprentissage permet de financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles par les entreprises. Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées. Elle est due par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut.

Attention : La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie l'architecture financière sur laquelle repose le nouveau système de formation professionnelle.

La taxe d'apprentissage comprend désormais :

- Une fraction destinée au financement de l'apprentissage, égale à 87 % de la taxe
- Une fraction destinée à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur, égale à 13 % (solde)

Vous pouvez choisir de verser jusqu'à 30% de ce solde de 13% à FACE. La Fondation est habilitée par le Ministère de l'Education nationale et le Ministère du Travail à collecter la taxe d'apprentissage au niveau national au titre de la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers (en application du §13 de l'article L6241-5 du Code du Travail - voir liste des organisations éligibles publiée par arrêté ministériel en janvier 2020).

JE CHOISIS LA FONDATION FACE.

- 1 -** Déterminez votre enveloppe de solde pour 2020 à partir de votre masse salariale 2019, puis déterminez la part que vous souhaitez attribuer à FACE ou à ses Clubs, dans la limite de 30% de ce solde.
- 2 -** Versez le montant de l'enveloppe directement et uniquement à FACE entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2020, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de :
Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)
361 avenue du Président Wilson,
93 211 Saint-Denis la Plaine Cedex.
SIRET n° 398 568 063 00059
- 3 -** Envoyez-nous un courrier ou formulaire d'attribution complété avec votre chèque (modèle disponible sur le site de FACE), ou un justificatif de virement bancaire par mail (taxe-apprentissage@fondationface.org), en nous indiquant votre numéro de SIRET ainsi qu'un contact. Un accusé de réception vous sera alors délivré dans les meilleurs délais.
- 4 -** Vous pouvez choisir de verser cette part du solde à la Fondation FACE ou à un ou plusieurs Clubs FACE de votre choix. Pensez également à nous indiquer la répartition choisie lors du versement.
- 5 -** Pour toute question, pour demander l'envoi d'un RIB ou nous informer de votre versement, merci d'écrire à : taxe-apprentissage@fondationface.org

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.fondationface.org/soutenez-nos-actions-education

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EST LA SEULE CONTRIBUTION FISCALE DONT VOUS POUVEZ CHOISIR LES BÉNÉFICIAIRES !

ILS NOUS ONT SOUTENU EN 2019.

ADECCO France, AG2R LA MONDIALE, AGEFOS-PME, ALLIANZ France, APERAM, ASSYSTEM, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, BAYER, BNP PARIBAS, BOUYGUES TELECOM, CAPGEMINI, CASINO, CARREFOUR HYPERMARCHES, CRIT, DANONE, DECATHLON, DERICHEBOURG, EGIS, ELIOR, ENGIE, ENGIE HOME SERVICES, EY, FICOREC AUDIT, GENERALI, SANOFI, AMUNDI, CAISSE D'EPARGNE, RANDSTAD, SAFRAN, SUEZ EAU, VEOLIA, GRT GAZ, FORCO, OPCALIA, OPCA DEFI, INEO, LEGRAND, L'OREAL, MANPOWER France, NATURALIA, NAVAL Group, O2, PERNOD RICARD, PROMAN, RATP, RENAULT, RICOH, RHODIA, SAMSIC, SUEZ, SODEXO, STARBUCKS COFFEE France, STEF, SYNERGIE, TOTAL, TRANSDEV, VALEO, YARA France...

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN.